



COMITÉ D'INTÉRÊT LOCAL *SUD PRESQU'ÎLE*

Association loi 1901, créée le 15 octobre 1964. Depuis 2006, Le Comité a pris le nom de Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île (Ainay, Perrache, Confluent), pour mieux refléter la diversité du territoire de notre Comité et préfigurer l'avenir avec l'extension de la Confluence.

Notre action s'étend de la pointe du Confluent vers la rue Sainte Hélène

QUI, SOMMES-NOUS ?

Une association indépendante et apolitique, sans parti pris d'âge, d'origine sociale diverse, d'ancienneté dans le secteur, tous bénévoles et motivés pour la défense des intérêts de notre quartier. 221 familles adhérentes en 2010 -

Nous avons à cœur la défense des intérêts des résidents de la partie sud du 2ème arrondissement de LYON : de la rue Ste Hélène, quartier d'Ainay, à la pointe du Confluent entre Rhône et Saône.

POUR QUOI FAIRE ?

Unifier le Nord et le Sud de notre secteur, pour qu'ils ne deviennent qu'un ensemble.

Créer des liens sociaux forts en organisant des animations festives, culturelles, d'information.

Informé, par notre lettre aux habitants « LIBRE EXPRESSION », distribuées à 10 000 ex 3 fois par an.

Etablir des relations de confiance avec toutes les autorités de notre ville et de notre quartier

Nouer des contacts avec les autres CIL pour nous permettre de peser davantage pour la défense de nos intérêts.

Affirmer, par le nombre et le sérieux, être une association écoutée et consultée sur tous les thèmes connus et à venir.

Proposer aux autorités responsables des suggestions favorisant le bien vivre de notre quartier.

Chercher des partenaires pour nous aider à financer nos manifestations diverses.

Rester en alerte pour ne pas subir les effets secondaires de l'aménagement de notre Quartier.

Prendre en compte l'arrivée d'une population nouvelle. Dans cette nouvelle évolution chacun doit trouver sa place.

Etre acteur, et non pas spectateur du destin de sa cité, c'est le challenge que doit relever chaque adhérent pour animer un Comité d'Intérêt Local efficace. Les urbanistes et les élus élaborent des projets, les mettent en œuvre et les concrétisent, **"les habitants les vivent"**

Seul le grand nombre d'adhérents nous donnera une puissance d'expression sérieuse.

Devenez adhérent du CIL sud presqu'île pour défendre nos intérêts communs et réfléchir au devenir de notre quartier.

Recevez, Mademoiselle, Madame, Monsieur, nos sincères salutations

Le président
Marcel Brévi

A découper

| | | |
|---|--|---------------------------------------|
| Participer au Conseil d'administration ? OUI NON | Nom | - Prénom |
| S'Investir dans le BUREAU OUI NON | adresse | Né (ée) dans le quartier - oui/non |
| Membres Partenaires ou Donateurs- Dons suivant votre appréciation. | CP Ville | Année d'arrivée |
| ADHERENTS 14 € ADHERENTS couple 25 € Ou plus suivant moyens | Téléphone | profession |
| .Se propose comme bénévole : ponctuel oui non Permanent oui non | Nous communiquer votre adresse mail Indispensable pour la rapidité de l'INFO: e- mail | âge |

Si vous avez déjà réglé votre adhésion 2011, ne tenez pas compte de cette demande.

Comité d'Intérêt Local Sud Presqu'île

17, cours Charlemagne - 69002 LYON

Tél : 06 13 24 23 39 - e-mail : marcel.brevi@wanadoo.fr

Site internet : <http://cil.sudpresquile.online.fr/>

